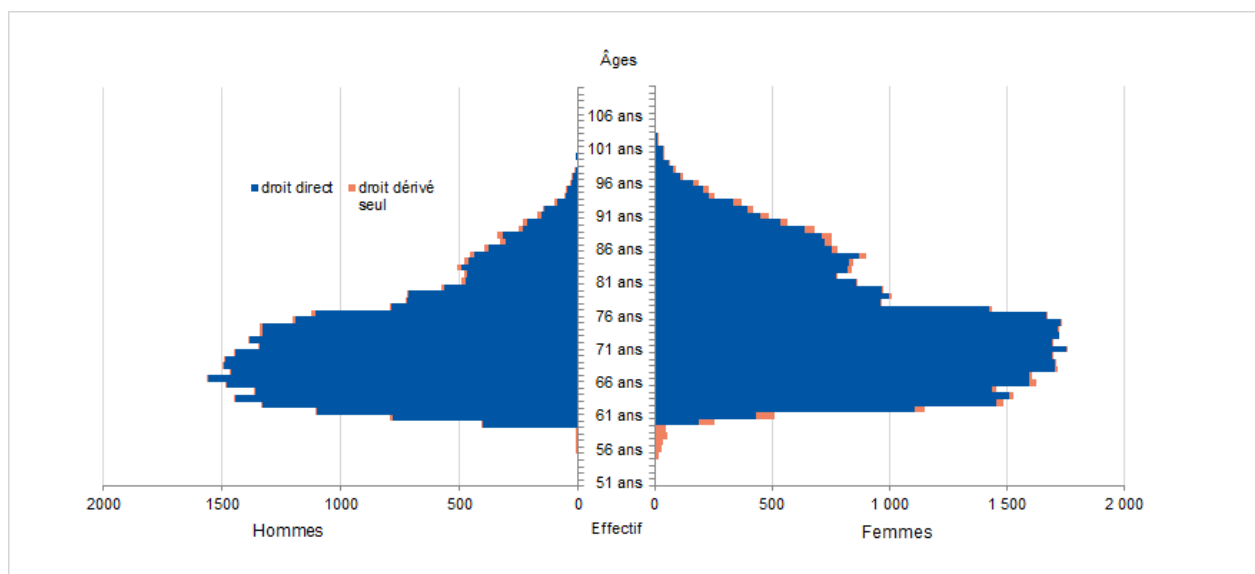


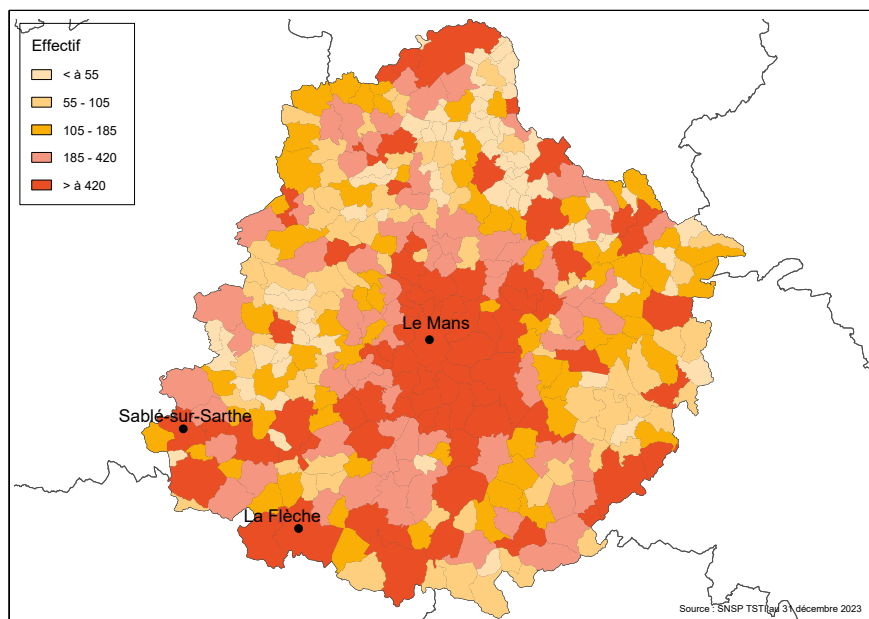
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 115	4 516	7 631
Droits directs (retraites personnelles)	2 765	2 933	5 698
Droits dérivés (retraites de réversion)	350	1 583	1 933
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	212	294	506
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 195	532	1 727
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	77,2 ans	75,1 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	60 774	75 679	136 453
Retraités percevant un droit direct seul	58 052	54 412	112 464
Retraités percevant un droit dérivé seul	398	2 170	2 568
Retraités percevant les deux à la fois	2 324	19 097	21 421
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,6%	2,9%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	23 085	11 285	34 370
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	989 €	771 €	868 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,3%	45,4%	31,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Le Mans			
Nombre total de retraités	12 833	18 902	31 735
Retraités percevant un droit direct seul	12 355	13 292	25 647
Retraités percevant un droit dérivé seul	38	501	539
Retraités percevant les deux à la fois	440	5 109	5 549
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,3%	4,8%	5,0%
La Flèche			
Nombre total de retraités	1 751	2 410	4 161
Retraités percevant un droit direct seul	1 657	1 674	3 331
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	70	81
Retraités percevant les deux à la fois	83	666	749
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	2,9%	3,0%
Sablé-sur-Sarthe			
Nombre total de retraités	1 219	1 761	2 980
Retraités percevant un droit direct seul	1 155	1 188	2 343
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	39	49
Retraités percevant les deux à la fois	54	534	588
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	3,7%	3,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr